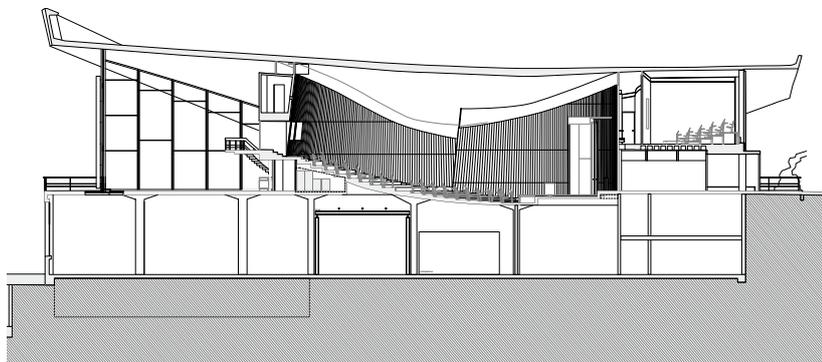

CONCOURS D'INTERVENTION ARTISTIQUE « ART & ARCHITECTURE »

RAPPORT DU JURY

**RESTAURATION DE L'AULA DES CÈDRES
HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE (HEP-VD)**

avenue de Cour 33 - Lausanne



1. Introduction

1.1 Préambule

2. Données générales

2.1 Organisateur et adjudicateur

2.2 Budget

2.3 Forme de concurrence et procédure

2.4 Intervention artistique

2.5 Site d'intervention proposé

2.6 Calendrier

3. Participants

3.1 Artistes sélectionnés

4. Séance de jugement

4.1 Date et lieu

4.2 Composition du jury

5. Délibération du jury

5.1 Conformité des dossiers présentés

5.2 Déroulement et appréciations du jury

5.3 Choix du lauréat

6. Présentation des projets

6.1 Compagnie Gilles Jobin
« Magic Window »

6.2 Cie Utilité Publique
Corinne Rochet et Nicholas Pettit
« Farandole »

6.3 Ensemble baBel
« Onde(s) »

6.4 Yan Duyvendak
« Jeux / Grand Jeu »

6.5 Joan Ayrton
« Echoes »

6.6 Stéphane Kropf et Thibault Walter
« Festival »

6.7 Yves Mettler
« La réunion de classe »

7. Recommandation du jury

8. Conclusion

9. Disposition finales

9.1 Approbation du rapport et signatures

Animation artistique, « Kunst am Bau », art dans l'architecture, art (dans l'espace) public. Cette constellation de dénominations, aux contours mouvants, résiste à une définition claire. Elle signale une variété de pratiques entre art et architecture.

Une pratique régulièrement remise en cause par ses principaux protagonistes, artistes et architectes, depuis l'anathème lancé par Adolf Loos en 1908: l'ornement, la décoration envisagée comme un crime. Quelle est donc la fonction de l'art dans le domaine architectural? Est-ce une fonction purement décorative ou symbolique? Architectes, artistes, peintres et sculpteurs doivent-ils travailler ensemble? Dans quelle mesure l'initiative doit-elle être laissée à l'artiste plutôt qu'à l'architecte? Quelle est la relation qui devrait exister entre l'œuvre d'art et la construction, doit-elle en faire partie ou en être détachée?

Mis en œuvre systématiquement depuis 1974, le principe de l'Animation Artistique des Bâtiments de l'Etat, appelé aussi 1% (pourcentage) culturel est officialisé par un Règlement d'application, le RAABE daté du 28 décembre 1979. Depuis 2015 il se nomme le RIABE. Plus qu'une simple modification de termes – c'est le passage de « l'animation » à « l'intervention » artistique.

Le SIPaL, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, et le SERAC, Service des Affaires Culturelles, sont en charge de l'application et du suivi de ce Règlement.

Par le présent concours d'intervention artistique dans le cadre de la restauration de l'Aula des Cèdres, l'Etat de Vaud manifeste la claire volonté de poursuivre sa mission et d'enrichir cet héritage artistique et architectural magnifique.

Nicole Minder
CHEFFE DE SERVICE, SERAC-DFJC
VICE-PRÉSIDENTE DU JURY

Emmanuel Ventura
ARCHITECTE CANTONAL, SIPAL-DFIRE
PRÉSIDENT DU JURY

2. Données générales

2.1 ORGANISATEUR ET ADJUDICATEUR

Le maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud, Département des Finances et des Relations Extérieures (DFIRE), Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), Division Architecture et Ingénierie.

L'organisation de la procédure est assurée par le maître de l'ouvrage et l'architecte mandataire.

2.2 BUDGET

Le montant total pour l'intervention artistique dans le cadre du projet de l'Aula des Cèdres à Lausanne est de CHF 66500.- TTC.

Ce montant comprend le coût pour la réalisation de l'intervention artistique (captation de l'événement incluse) y compris les honoraires des artistes.

2.3 FORME DE CONCURRENCE ET PROCÉDURE

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de la restauration intérieure de l'Aula des Cèdres.

La procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'intervention artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015).

Cette procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

La procédure est organisée en une phase.

2.4 INTERVENTION ARTISTIQUE

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition artistique susceptible de dialoguer dans l'esprit du concept « Art et architecture », « Kunst am Bau ». Ceci selon le cahier des charges défini par la Commission d'intervention artistique (CoArt).

Les membres de la Commission d'intervention artistique (CoArt) ont décidé de privilégier une proposition artistique à caractère événementiel. Elle aura lieu lors de l'inauguration de l'Aula des Cèdres au premier trimestre 2019.

Le jury de concours renonce à définir un périmètre d'intervention. C'est le bâtiment dans son entier, à savoir son architecture, son environnement et ses différentes fonctions actuelles et passées qui sera concerné par l'intervention artistique. A la fois halle panoramique, salle de spectacle et lieu de réunion, la fonction de cette aula est tant pédagogique que culturelle. Le jury souhaite encourager une création éphémère prenant en compte autant l'enveloppe architecturale du site que les activités qui s'y déroulent. Une création au pouls de cette architecture iconique et qui peut réunir conjointement différentes expressions artistiques.

A cet effet, les candidats invités devront tenir compte des points suivants pour leur proposition lors de leur audition du 7 juin 2018 :

- adéquation de la proposition avec le bâti et son contexte, son histoire, son rôle, sa fonction ;
- capacité à dialoguer avec l'architecture ;
- faisabilité technique ;
- économie générale du projet ;
- capacité à créer un « lien » avec le bâtiment dans le cadre de son inauguration.

- Notification de l'invitation aux artistes
21 mars 2018
- Visite du site
19 avril 2018 à 9 h
- Délai pour l'envoi des questions
27 avril 2018
- Délai pour l'envoi des réponses aux candidats
04 mai 2018
- Audition des candidats et délibérations
07 juin 2018
- Annonce des résultats
fin juin 2018
- Délai d'exécution de l'intervention artistique (inauguration) début 2019

3. Participants

3.1 ARTISTES SÉLECTIONNÉS

La Commission d'intervention artistique a décidé d'inviter les artistes suivants:

Compagnie Gilles Jobin GENÈVE

Corinne Rochet et Nicholas Pettit LAUSANNE

Ensemble baBel LAUSANNE

Yan Duyvendak GENÈVE

Joan Ayrton PARIS

Stéphane Kropf FOREL

Yves Mettler BERLIN

4. Séance de jugement

4.1 DATE ET LIEU

Le 7 juin 2018 de 8 h à 18 h,
HEP-VD
avenue de Cour 33, Lausanne
bâtiment C33 – 7^e étage – salle 714

4.2 COMPOSITION DU JURY

Présidence:
M. Emmanuel Ventura
Architecte cantonal, SIPaL-DFIRE

Vice-présidence:
Mme Nicole Minder
Cheffe de service, SERAC-DFJC

Membres:
M. Tilo Steireif
Professeur formateur en didactique des arts
visuels, délégué de la HEP
M. Ivan Kolecek
Architecte, Atelier d'architecture I.Kolecek
Mme Catherine Othenin-Girard
Historienne de l'art, consultante,
déléguée de la CCAC
Mme Ariane Epars
Artiste

Membres suppléants:
M. Michel Claude Graber
Responsable Domaine Projet,
architecte, SIPaL-DFIRE
Mme Catherine Cotting
Cheffe de projet, architecte, SIPaL-DFIRE

5. Délibération du jury

5.1 CONFORMITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

Le jury a vérifié:

- le respect du délai de restitution des projets;
- le respect des contraintes du programme, à savoir:
 - les documents demandés;
 - l'identification;
 - les lieux proposés;
 - la cible financière.

7 candidats ont déposé un projet dans les délais.

Chaque artiste invité ayant rendu un travail admis au jugement reçoit une indemnité fixe de CHF 2500.- TTC.

5.2 DÉROULEMENT ET APPRÉCIATIONS DU JURY

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, une richesse et une diversité d'interventions.

Les concurrents ont développé une démarche artistique aboutie, assurant au jury la faisabilité de leur projet dans le budget alloué.

Tous les projets sont examinés et longuement discutés.

5.3 CHOIX DU LAURÉAT

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet:

- « Magic Window »
dont l'auteur est M. Gilles Jobin,
Compagnie Gilles Jobin, Genève

Le jury décide de ne pas faire de classement.

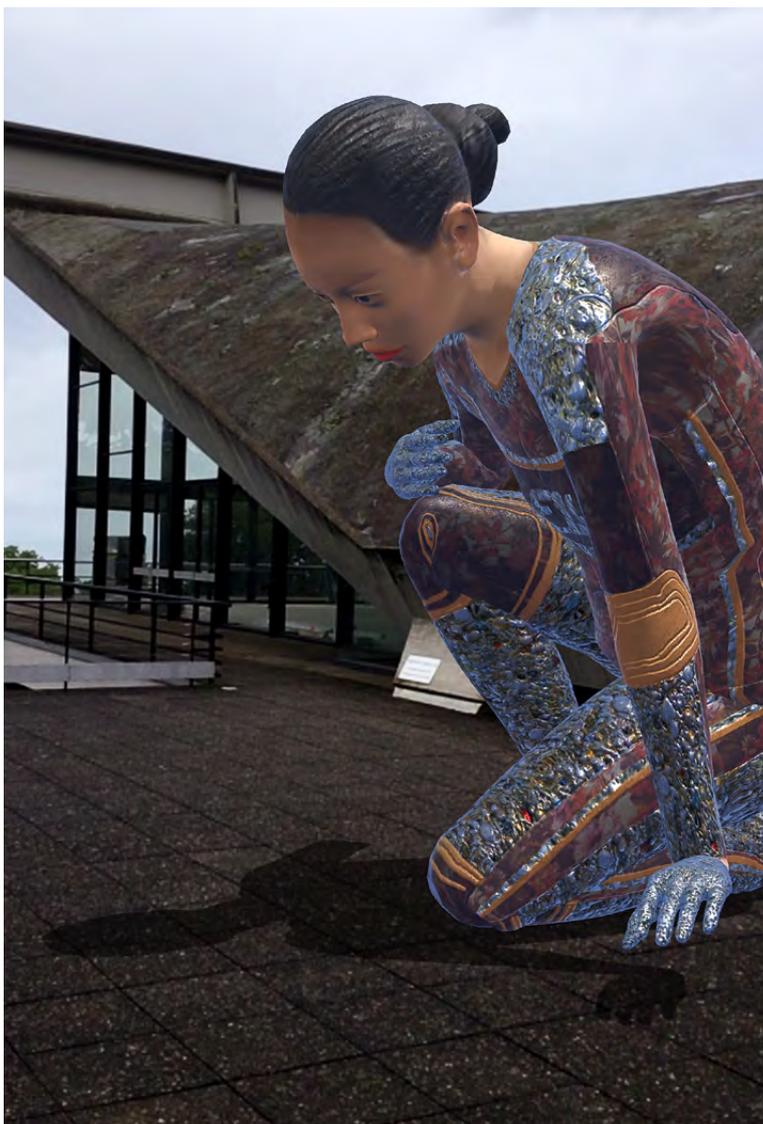
La proposition est une pièce chorégraphique en réalité augmentée.

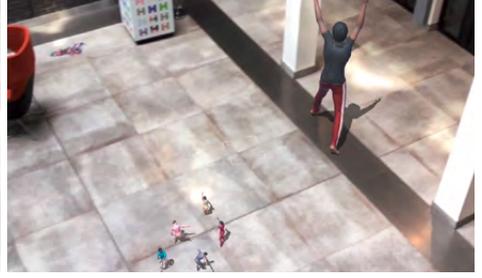
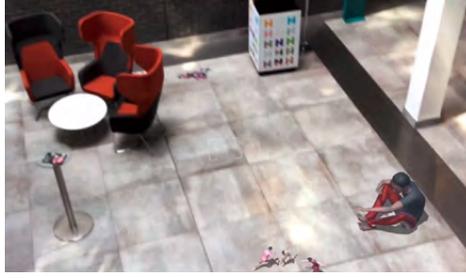
Virtuelle, donc invisible sans interface, la pièce se verra à travers des écrans de téléphones portables ou de tablettes. Une application sera créée. Téléchargeable, chaque personne équipée d'un smartphone ou d'une tablette pourra visionner l'expérience sur son propre équipement.

Une fois l'application téléchargée et installée, les utilisateurs verront apparaître sur leur écran l'espace de l'Aula des Cèdres en direct mais aussi des danseurs virtuels intégrés dans l'image. En temps réel, devant eux, des corps virtuels en mouvement se déplacent dans un espace réel. Disséminés sur le site, des corps virtuels seront constamment en mouvement. En promenant leur écran sur le site, les spectateurs déclenchent les séquences de réalité augmentée.

La pièce sera à la fois spectaculaire et ludique puisqu'elle impliquera les participants qui seront actifs et en mouvement avec leurs support digitaux lors de l'inauguration. La pièce restera visible par les visiteurs qui pourront télécharger l'application et visionner la pièce sur leur téléphone.

La pièce sera sans impact sur le site et l'architecture puisqu'elle sera uniquement virtuelle. Elle sera pérenne car elle durera aussi longtemps que le site existe.





L'Aula des Cèdres et la compagnie Utilité Publique se rejoignent sur le terrain de l'esthétique : la recherche et la valorisation des espaces mettent en évidence le partage commun d'un vocabulaire autour des lignes structurales et d'une géométrie articulaire.

La compagnie Utilité Publique fera des lignes architecturales et de l'ouverture sur le végétal le point moteur du mouvement, c'est-à-dire, le point de rencontre de l'architecture avec la danse contemporaine.

La HEP interroge tout autant les chorégraphes : les questions de transmission pédagogique, des phénomènes de passation entre les individus, d'accompagnement et de construction de l'être sont également importantes dans la recherche artistique.

Ainsi, l'architecture moderne, l'ouverture sur l'arc lémanique, et la fonction pédagogique de l'Aula des Cèdres sont en résonance directe avec les processus artistiques et créatifs de la compagnie Utilité Publique.



FEUILLES BLANCHES

15 DANSEURS-EUSES — 60 MINUTES
LIEU : ENTRÉE, ESPACE DE RÉCEPTION ET
D'EXPOSITION, SUR LE TOIT
SON : LA NATURE

Feuilles Blanches propose de mettre en relation les corps à la fragilité intrinsèque du papier pour créer un objet chorégraphique épuré autour de la distorsion, du pliage, où tout devient matière à s'étirer, se rétracter, se contracter, se construire ou se déconstruire, se métamorphoser.

La déambulation occupe trois espaces de jeu. La salle de conférences, l'espace de réception, d'exposition et le toit.

L'aspect de flottaison de la toiture ainsi que la plastique des lignes et la courbe de la coque offrent au corps dansant des possibilités de perspectives, de mises en relief : une géométrie du corps, vocabulaire des angles et des lignes, de la courbe et des recoins articulaires.

PEINTURE SINGULIÈRE POUR UN CORPS PLURIEL

2 DANSEURS — 10-15 MINUTES
LIEU : PLATEAU DE L'AUDITORIUM
SON : VERB LIST - RICHARD SERRA

En s'inspirant du mur rond de l'auditoire central taillé par « bouchardage », les corps peuvent se laisser être sculptés d'une main extérieure, se laisser modeler, tantôt martelés ou effleurés, avec agitation ou précision afin de faire apparaître les multiples creux nichés à l'intérieur d'eux-mêmes.

Un duo sur le plateau de l'auditorium, posé sur un socle blanc de 4 x 4 m devant un panneau blanc de 4 x 4 m définissant leur cadre de jeu.

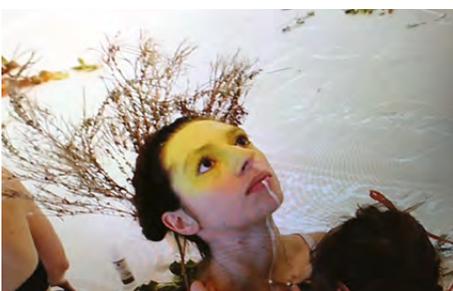
Chaque spectateur pourra lire la Verb List de Richard Serra qui aura été distribuée à l'entrée.

LE DEUXIÈME HORIZON

10 DANSEURS-EUSES — 60 MINUTES
LIEU : DEVANT LA VITRÉE
SON : GIOVANNI BATTISTA PERGOLESÌ - STABAT MATER FAURÉ - REQUIEM, OPUS 48
JOHANNES OCKEGHEM - REQUIEM; MESSA « MI-MI »
ET MESSA PROLATIONUM

Le public est invité à regarder, circuler, discuter, boire ou manger. Il s'agit ici de voir se construire un tableau alliant le corps et le végétal, un tableau organique nous invitant à la contemplation des lignes, des formes et des volumes.

Les danseurs-euses partent de coiffes et maquillages neutres pour peu à peu se métamorphoser et devenir paysage et nous habillons le balcon de végétaux. Le public se retrouve ainsi immergé dans le paysage tout en gardant de l'espace pour circuler.



Une analogie sonore du bâtiment et un festival de musiques en création de 24 heures.

La rénovation de l'Aula des Cèdres nous fait redécouvrir cet extraordinaire bâtiment, ainsi que repenser à l'utopie du début des années 1960, sans laquelle il ne pourrait avoir été conçu.

Afin d'y rendre hommage, l'ensemble baBel, fidèle à son esprit de collaborations foisonnantes et d'expériences sonores, propose un projet basé sur trois idées principales :

- habiter le bâtiment ;
- y développer une analogie sonore (analogon) ;
- célébrer son architecture par 24 heures de concerts.

baBel y agira en tant que compositeurs, performeurs et curateurs.

L'ensemble baBel projette de passer une semaine entière dans le bâtiment, jour et nuit, afin d'y développer une installation sonore guidée par des recherches et le vécu des lieux.

Dès le dimanche précédant l'inauguration, baBel y établira ses quartiers, avec ses instruments et son matériel d'enregistrement. Jour après jour, une installation sonore composée d'une vingtaine de haut-parleurs répartis à l'intérieur de tout le bâtiment y sera créée.

Babel a déjà fait une visite aux archives de l'architecture moderne consacrées à l'aula des Cèdres et a été fasciné par la quantité de documents et surtout par la beauté des plans. Aux côtés du bâtiment lui-même, ceux-ci deviendront une matière d'inspiration et un matériau structurel à l'installation sonore.

A côté de ce travail, baBel présentera, de manière presque rituelle, deux concerts quotidiens, ouverts au public, et destinés principalement aux acteurs de la HEP (professeurs, étudiants, personnel) à 7 h 30 et 17 h 30. Durant la journée, les personnes qui le souhaitent pourront entrer dans le bâtiment et suivre le travail de baBel.

Chacun des six jours sera organisé autour d'une thématique en relation au bâtiment :

- *Utopie(s)*
le point de départ des rêves de l'époque. Tout est possible.
- *Géographie(s)*
l'exploration du contexte géographique du bâtiment et son rapport à la nature.
- *Histoire(s)*
Par le biais d'exploration des archives de l'architecture moderne à l'EPFL, une recontextualisation historique du développement du bâtiment.
- *Matériau(x)*
Un rapport sonore aux matériaux utilisés par Jean Tschumi.
- *Transmission(s)*
L'usage du bâtiment, à l'époque et dans son futur.
- *Interstice(s)*
Exploration des nombreux interstices présents dans le bâtiment, subtils espaces passeurs de lumière et de sons.

Parallèlement à ces thématiques, des reproductions de plans originaux seront visibles, servant à organiser l'architecture interne de l'installation sonore.

La cérémonie d'inauguration pourrait se dérouler le vendredi, et serait en même temps le vernissage de cette installation sonore éphémère, qui servira ensuite de support aux 24 heures de concert.

Le samedi, 14 heures, débute un marathon/festival de musique expérimentale et/ou improvisée réunissant autour de baBel une cinquantaine de musiciens suisses, tous professionnels et actifs sur le plan national et international, n'oubliant aucun acteur de la scène musicale lausannoise. Une affiche sans commune mesure avec d'autres festivals de musique.

Tous les concerts se dérouleront en relation étroite avec le bâtiment (chaque concert se déroulant dans un espace différent et révélant ainsi toutes les facettes et espaces) ainsi qu'en relation directe avec l'installation sonore.

baBel orchestrera les 24 heures en variant les énergies et les formations. Des solos ou petites formations alterneront avec des pièces pour plus grandes formations. Pour les ensembles, baBel en préparera des compositions et des arrangements.

Après six jours dans le bâtiment, baBel fera donc partager la chance d'y passer une journée entière par le biais du festival. L'expérience unique d'y vivre également la nuit, même de pouvoir y dormir, est ainsi offerte de manière exceptionnelle au public. A cet effet, des matelas et fauteuils seront installés.

Tous les sons (installation et concerts) s'éteignent le dimanche à 14 h, et redonnent au bâtiment son son naturel, son « silence ».

Enfin, durant toute la semaine, trois écrivains et un historien sont invités à écrire, interroger, commenter ce travail, de manière à nous fournir des impulsions extérieures, mais aussi à former une archive de ce travail, qui pourra être réutilisée plus tard et qui existera en tant que dossier d'archive supplémentaire au bâtiment.

Etienne Barilier, Michel Thévoz, Gil Pidoux et Mathieu Jaccard sont de très grands connaisseurs de Lausanne et de la musique. L'aula des Cèdres étant sans doute l'un des bâtiments les plus emblématiques de la ville, il nous semblait judicieux de les réunir, avec leurs modes d'expressions bien distincts. Ils seront libres de passer avec nous le temps qu'ils souhaitent, au rythme qui leur convient.

Lorsque l'installation s'éteindra le dimanche à 14h, rappelant tous les sons diffusés et joués durant cette semaine d'inauguration et unique trace invisible et silencieuse de ce foisonnement sonore, quelques très petits haut-parleurs utilisés pour l'installation seront laissés sur place, cachés, muets et présents à jamais.

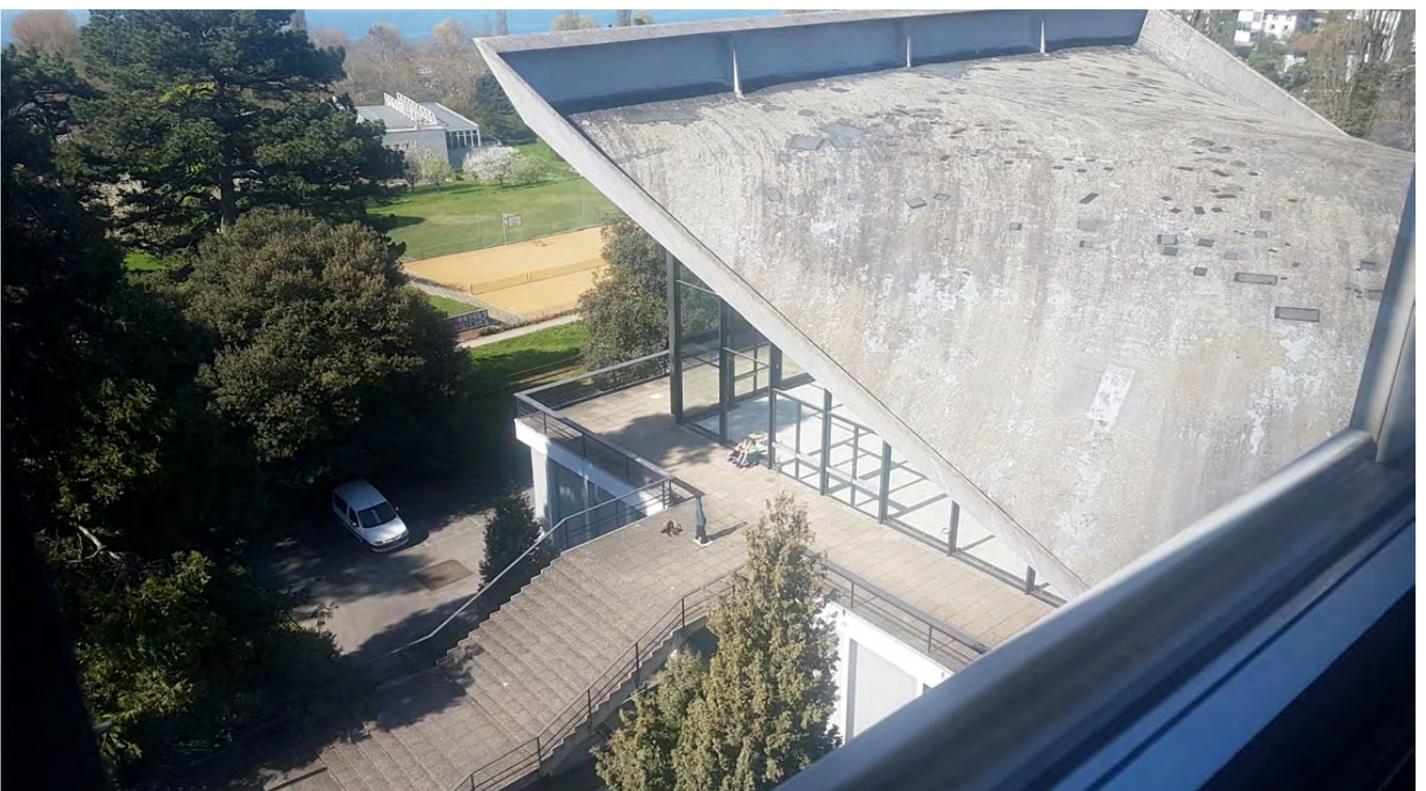
Musiciens invités :

Antoine Auberson, Pascal Auberson, Gaudenz Badrutt, Yannick Barman, Franziska Baumann, Alexandra Bellon, Christophe Berthet, Patricia Bosshard, Laurent Bruttin, Cyril Bondi, Antoine Chessex, Abstral Compost, Arturo Corrales, Olivier Cuendet, Jacques Demierre, Immanuel de Souza, Kiko Esseiva, D'incise, Christophe Felley, Nicolas Field, Alexander Gabrys, Charlotte Hug, Kevin Juillerat, Hans Koch, Jonas Kocher, Antoine Lang, Joke Lanz, Urs Leimgruber, Julien Mégroz, David Meier, Francisco Meirino, Benoit Moreau, Thomas Peter, Manon Pierrehumbert, Raphaël Raccuia, Cyril Regamey, Jocelyne Rudasigwa, Julian Sartorius, Louis Schild, Martin Schütz, Dragos Tara, Vinz Vonlanthen, Serge Vuille, Daniel Zea, Alfred Zimmerlin.

Un projet en deux parties.

Dès l'inauguration de l'Aula et pendant une année, des jeux opèrent, autour et dans l'Aula des Cèdres, des augmentations délicates de l'attention de ses usagers.ères. De minuscules interventions dérangeant subtilement le cours normal des choses, de manière ô combien excitante. Elles mettent en exergue la beauté de l'architecture, les acoustiques multiples et complexes du lieu. Rien de spectaculaire, rien de facilement décelable. Des actions en mode mineur, qui rendent étrange un monde obstinément familier et qui créent une certaine poésie de l'absurde. Rien n'est annoncé à propos de jeux, la communication se fait en fin d'année, après la dernière intervention.

Pour l'inauguration de l'Aula, GRAND JEU forme la partie émergée de l'iceberg : quatre-vingt personnes viendront stimuler, d'abord par petits groupes, puis de manière massive, l'attention portée au bâtiment, à sa beauté, à ses qualités sonores, à ses possibles. Tout est communiqué sur GRAND JEU.



Jeux est une série d'actions (scores) dans et autour de l'Aula des Cèdres. Ces interventions se déroulent dès l'inauguration, sur une année entière, à des dates et des heures qui ne sont pas communiquées aux usagers du lieu, mais à une fréquence minimum de deux fois par mois.

La série de scores constitue en partie la mémoire du projet : elle est le patrimoine que partagent ses usagers au fil des jours et de l'année, voire au-delà. Elle raconte l'appropriation d'un espace, la conversation des corps avec l'architecture.

Il va sans dire que filmer des actions invisibles avec un gros matériel vidéo rend les opérations visibles et donc caduques. Nous filmons et prenons des photos discrètement, avec des smartphones. Ce matériel est monté.

Nous rédigeons également des comptes rendus d'expérience sous forme écrite, et archivons les conversations WhatsApp tenues lors des actions. Ces traces écrites nourrissent un travail d'édition des scores.

Au bout d'une année, une présentation publique est organisée, révélant le déroulement de l'année. Les scores et les comptes-rendus d'expérience sont distribués sous forme d'une collection éditée, pour, qui sait, être rejoués ici ou ailleurs, selon les envies des personnes ou des programmes scolaires. Le 1% du crédit d'ouvrage se dépose dans cette collection de gestes qui souligne la spécificité du bâtiment et s'intègre à ce qui fait patrimoine.

GRAND JEU est la partie « officielle » du projet. Elle répond aux attentes d'un événement spectaculaire pour l'inauguration. Il s'agit en même temps d'une annonce subliminale de ce qui est à venir : l'année de jeux. Nous y déployons plusieurs scores mais de manière très visible, donc en les changeant légèrement, et nous en rajoutons un spécialement pour l'occasion. A savoir, dans cet ordre :

score 1 :

Regarder la beauté

Quatre-vingt agissants arrivent de manière successive, d'abord par petits groupes, puis tous ensemble. Ils se positionnent à l'extérieur du hall de l'Aula et regardent à travers les vitres, en s'abritant le regard par les mains collées contre la vitre, pendant un certain temps.

score 2 :

Synchrones

Quatre-vingt agissants se positionnent de manière successive à l'intérieur de l'Aula, par exemple vers le bar, se déplacent de manière synchrone à un point opposé à celui choisi au départ, et répètent l'opération.

score 3 :

Whodunit

Aux abords ou à l'intérieur de l'Aula, plusieurs personnes demandent à ses usagers : « *Pardon, c'est bien Jean Tschumi l'architecte de ce bâtiment ? Et il date bien de 1962 ?* ». Si une discussion s'engage, ces agissants peuvent raconter l'histoire tant du bâtiment que la biographie de Jean Tschumi.

score 4 :

L'orchestre corporel

Quatre-vingt agissants font un concert avec des bruits simples : claquements de langue, frottements des mains, sauts simultanés, etc.

Pardon, c'est bien Jean Tschumi l'architecte de ce bâtiment?



L'intervention proposée occupe les trois espaces de l'Aula des Cèdres.

Le grand hall du bâtiment accueillerait une pièce sonore. Un son travaillé, abstrait et étiré, chargé de souffle, constant, mais fluctuant dans ses intensités. L'impression liée à l'écoute de cette pièce devrait être celle d'une forme d'attente.



Dans l'auditorium principal sont installés, sur la scène, les quatre musiciens d'un quatuor à cordes qui, toutes les vingt minutes, jouent le troisième mouvement de l'opus 77 n°2 de Haydn, une pièce qui dure entre 9 et 13 minutes selon les interprétations. Le tempo de ce mouvement précis est *andante*, une notion toute relative, dit-on dans les ouvrages spécialisés : « plus lent qu'un *allegro* mais plus rapide qu'un *largo*, la vitesse exacte d'un *andante* est difficile à déterminer : tout ce qu'on peut dire, c'est que cette indication renvoie à un tempo ». Le temps, le rythme est donc « allant », ni trop rapide ni trop lent et le mode majeur confère à la pièce une forme de simplicité. Sans drame, sans emphase, la musique est une variation mélodieuse et plutôt lente autour d'un thème qui revient de bout en bout. Mais vers la 9^e minute survient un évènement singulier. Les notes semblent plus graves, plus denses, le jeu s'intensifie, se tend puis s'élance. La musique monte d'un coup, en flèche, et nous projette soudain dans le vide, une seconde, avant de redescendre. Trois accords francs et prolongés marquent une sorte de palier avant que la mélodie, *andante*, ne reprenne doucement jusqu'à la fin, et ne s'éteigne. Cet envol, lorsque je l'ai entendu la première fois, m'a coupé le souffle. C'est à cet endroit précis que se loge l'idée de mon intervention : je voudrais allonger cette seconde d'une autre, de deux autres peut-être, mais en veillant à ce que cet ajout à durée aléatoire ne soit exactement ni trop court ni trop long.

La pièce sonore du grand hall de l'Aula des Cèdres serait réalisée à partir de l'enregistrement de cette (ou de ces) seconde(s) ajoutée(s), de ce petit temps supplémentaire suspendu.

Dans le troisième espace, celui du petit auditorium, serait présentée la publication dont le présent document est une maquette, un livre d'artiste qui évoquerait librement la genèse du projet, ses récits, ses images.



Une fête à partir de et pour la forme et l'histoire architecturale de l'Aula des Cèdres.

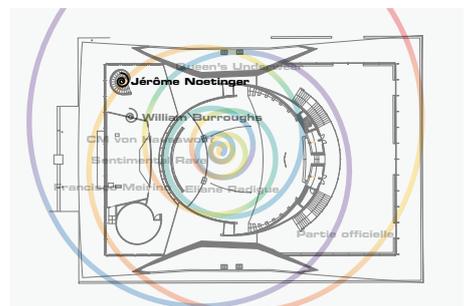
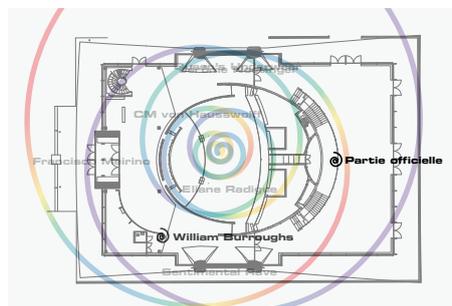
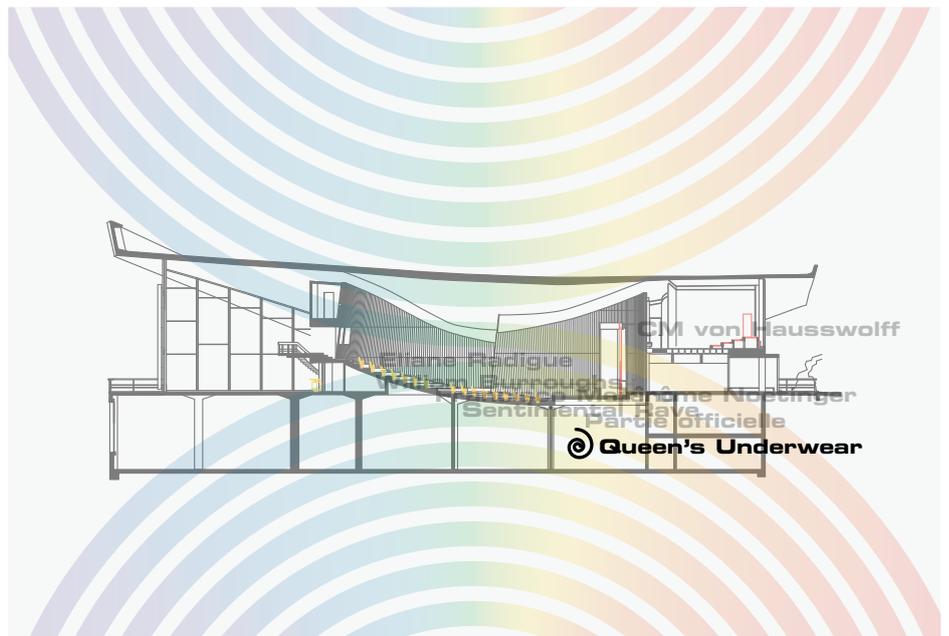
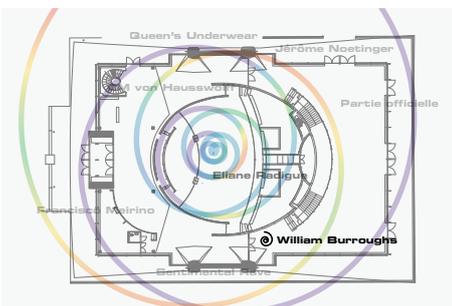
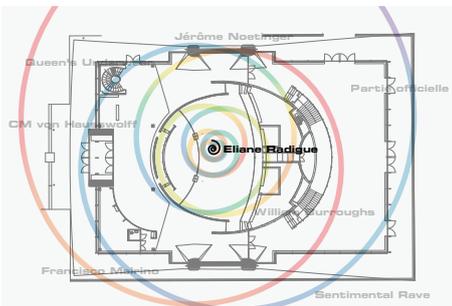
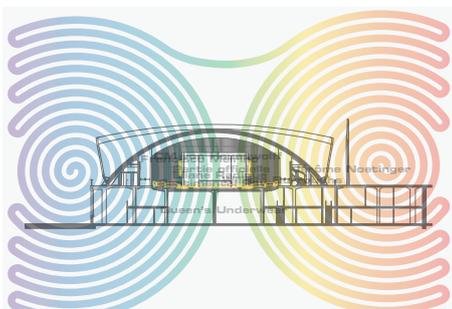
Un festival comme œuvre éphémère pour fêter la rénovation dans un jeu de va-et-vient (d'écho, de réflexions acoustiques, de feedbacks) entre le bâtiment et le public.

Le format de la fête, ou du festival, a pour objectif artistique de célébrer le monument, sa rénovation, son histoire, son architecture, de manière à inclure des publics non spécialisés. Une manière poétique de jouer sur le contraste constitutif du bâtiment, sa masse de béton qui se pose comme une plume, une pesanteur en devenir.

Programme:

Eliane Radigue (Paris), invisible Generation de William Burroughs, Partie officielle, Jérôme Noetinger (Grenoble), Carl-Michael Von Hausswolff (Stockholm), Francisco Meirino (Lausanne), The Queen's Underwear (Lausanne), DJ Sentimental Rave (Paris).

Œuvre pérenne: ne restera que l'affiche du festival. Entrée libre.

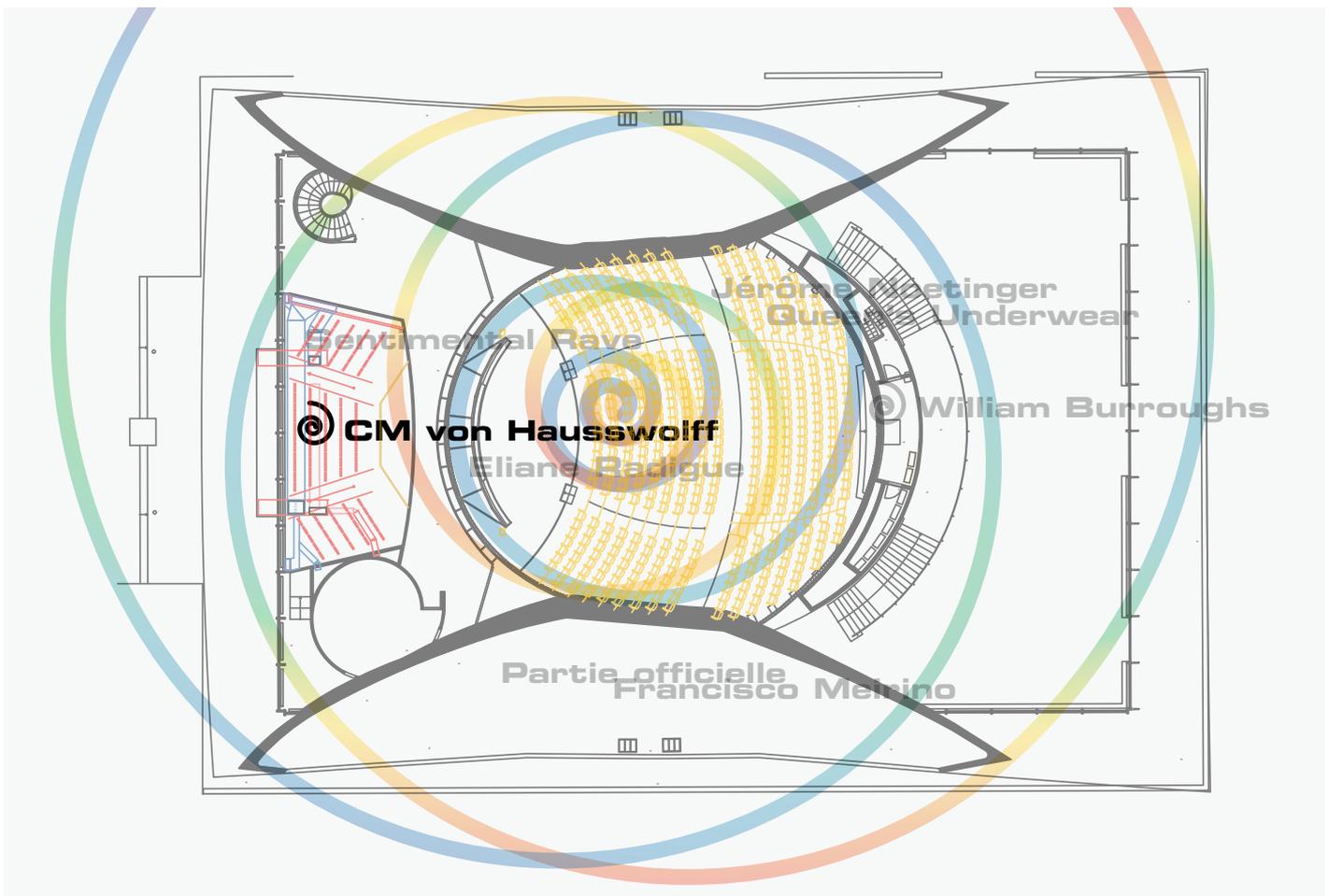


Des interventions principalement sonores pour explorer, redécouvrir, le bâtiment à travers des interventions jouant sur les échos, les réflexions acoustiques et les feedbacks.

Sonore aussi comme métaphore d'une relation de va-et-vient entre le bâtiment et le public: Aula grande oreille, devenant parabole abritant et réfléchissant les paroles des usagers, et usagers à l'écoute de l'acoustique des volumes et matériaux.

Le programme des interventions sonores est distribué dans l'espace à partir de la forme architecturale. Ce jeu formel suit le motif de la spirale, de la coquille ou de la cochlée qui depuis le centre de l'amphithéâtre progresse par circonvolution vers sa coque ou son oreille externe, c'est-à-dire les couloirs, les autres espaces du bâtiment, avec un final tourné vers le lac.

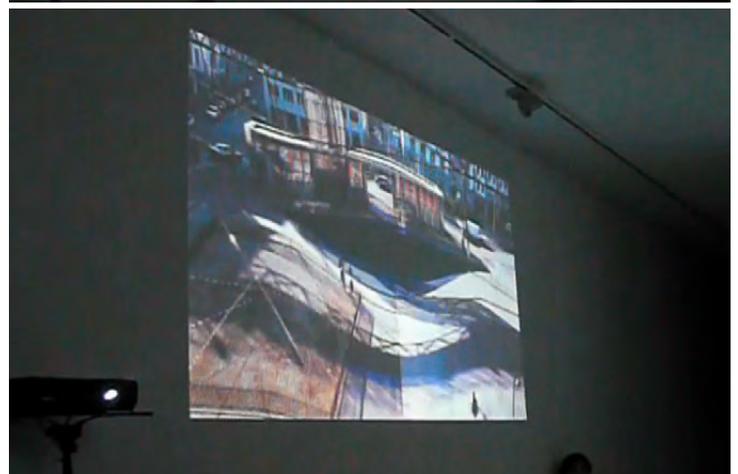
Le programme des interventions part de pièces en lien avec l'époque de construction de l'Aula (Radigue et Burroughs) et débouche sur l'inauguration de 2019: la scène cantonale contemporaine, avec pour contrainte formelle de sélection l'usage de bande magnétique, cassette, et vinyl (écho à la forme architecturale de l'Aula telle qu'amplifiée par les visuels).



J'aimerais revenir sur la période entre 1957 et 1961, faite de promesses et de tensions, en considérant le devenir d'une sélection de bâtiments construits en même temps que l'Aula des Cèdres, mettant ainsi en regard l'histoire de l'Aula et celle d'autres bâtiments semblables construits à la même époque à travers l'Europe et qui en partagent le modernisme architectural, porteur d'une vision de l'avenir. 60 ans plus tard l'époque est passée, le bâtiment reste. Le canton, entité politique propriétaire du bâtiment, décide de le rénover. D'une part parce qu'il est remarquable, mais aussi parce que le canton en a besoin pour remplir ses multiples tâches et fonctions.

L'idée est de mettre en scène une réunion de classe. Disons que sept collègues se retrouvent à l'occasion de la rénovation de l'un d'entre eux. Ce qui les réunit est la période, 1957-1962, une fonction, celle de réunir le public, et un style, le modernisme. Donc six bâtiments rejoignent le septième et se racontent ce qu'ils sont devenus. Certains ont mal vieilli, d'autres sont oubliés. Il y a ceux qui ont réussi. Il y a ceux qui ont dû se recycler. Il y en a qui ont eu des accidents, d'autres ont été témoins de moments historiques...

Concrètement j'aimerais créer deux performances qui auront lieu le jour de la ré-inauguration et une publication qui sera disponible et distribuée à la fin de la journée.



La première est une conférence-performance qui dure 30 minutes et a lieu dans l'auditorium, à la fin de la partie officielle.

Elle s'annonce comme une conférence d'artiste qui présente sa recherche. J'amorce donc une présentation sur l'architecture, la construction en coque en béton armé et de centres de congrès en Europe à la fin des années soixante en utilisant l'écran pour un diaporama.

Au cours de la présentation, une gigantesque bouche se découpe dans l'image vidéo et se met à parler. C'est un des bâtiments qui se manifeste. En quelques échanges les bâtiments évoqués, ou plutôt invoqués, m'écartent de la discussion et engagent une discussion entre eux. Chacun se présente et ensemble ils célèbrent leur originalité commune. De là, sous forme de dialogue croisé chaque bâtiment va rapidement raconter son parcours jusqu'à aujourd'hui.

Le système audio de la salle me permet de distribuer les voix spatialement, de manière à ce que le public se trouve physiquement pris au cœur du débat. Ce dispositif, que j'ai déjà pu tester, permet de glisser d'un cadre officiel vers un cadre théâtral avec humour et simplicité.

La deuxième performance a lieu dans le foyer et dans les galeries-terrasses sur le pourtour du foyer (adaptable à la météo) pendant la réception, et s'étend sur une bonne heure.

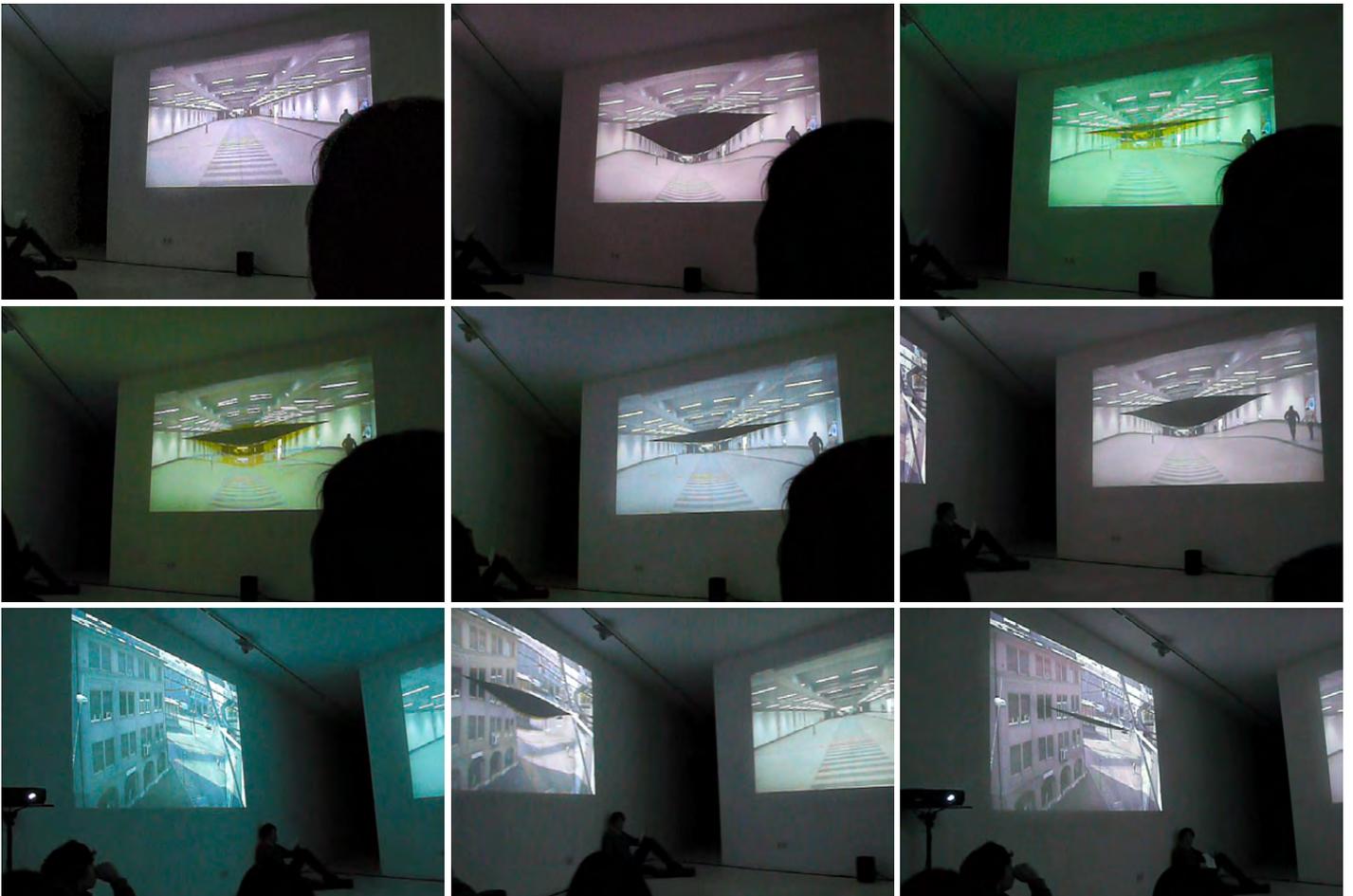
Une fois la partie officielle close, le public sort dans le foyer pour un apéro riche. Disposées ça et là, 7 tables hexagonales sur roulettes, portant les maquettes stylisées des 7 bâtiments.

Les tables-maquettes, équipées d'un système audio indépendant, vont se déplacer grâce à des « assistants », formant des petits groupes, ou se déplaçant seules, pour produire de petites saynètes, liées au présent de chaque bâtiment, aux enjeux qu'ils rencontrent dans leur contexte puis à l'évocation de leurs fonctions à venir, des transformations qu'ils pourraient subir.

Au final les maquettes se rassembleront dans le foyer pour former un paysage. Il est probable que la chute soit un chant qu'elles entonnent avant de laisser place à la fête.

La conception et la réalisation de ces maquettes pourraient faire l'objet d'une collaboration avec le département de formation des enseignants d'art de la HEP.

Une publication sera disponible à la sortie de la partie officielle, fonctionnant comme un *libretto* grâce auquel on pourra suivre les textes des saynètes. Elle présentera aussi les bâtiments, protagonistes de la performance, au travers d'images et de courts textes. La publication aura une fonction de trace de l'évènement.



7. Recommandation du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'intervention artistique prévue sur le site de l'Aula des Cèdres à Lausanne à :

M. Gilles Jobin, Compagnie Gilles Jobin, Genève
auteur de « Magic Window ».

8. Conclusion

Le jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à cette procédure. Il a été très satisfait des propositions qui lui ont été soumises, tant dans leurs qualités artistiques, leurs présentations que dans la faisabilité et du respect du budget à disposition.

Cette démarche a permis de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage.

9. Dispositions finales

9.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du jury.

Lausanne, le 7 juin 2018



EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL, SIPAL - DFIRE



NICOLE MINDER
VICE-PRÉSIDENTE
CHEFFE DE SERVICE, SERAC - DFJC



TILO STEIREIF
PROFESSEUR FORMATEUR EN DIDACTIQUE
DES ARTS VISUELS, DÉLÉGUÉ DE LA HEP



IVAN KOLECEK
ARCHITECTE,
ATELIER D'ARCHITECTURE I.KOLECEK



CATHERINE OTHENIN-GIRARD
HISTORIENNE DE L'ART, CONSULTANTE,
DÉLÉGUÉE DE LA CCAC



ARIANE EPARS
ARTISTE



MICHEL CLAUDE GRABER
RESPONSABLE DOMAINE PROJET,
ARCHITECTE, SIPAL-DFIRE



CATHERINE COTTING
CHEFFE DE PROJET,
ARCHITECTE, SIPAL-DFIRE

